

Monsieur Le Préfet,

Bréhima DIAGOURAGA, jeune malien né le 17/12/86, est actuellement au Centre de Rétention du Mesnil Amelot après avoir été arrêté à Beauvais (Oise). Son départ prévu pour le Mali n'a pu se concrétiser en fin d'après midi de ce 18 janvier 2011.

Depuis son arrivée en France, en 2003, il a tout fait, avec un courage exemplaire, pour se former et s'intégrer:

il a immédiatement repris sa scolarité à Méru puis a accompli 1 année au lycée Corot de Beauvais avant qu'on ne lui refuse de poursuivre son CAP menuiserie pour absence de papier (ses stages en entreprise obligatoires n'étaient guère possibles).

Souhaitant à tout prix se former, il s'inscrit à l'AFIP (Association pour Favoriser l'Intégration Professionnelle) et effectue plusieurs stages en entreprise (non rémunérés toujours faute de papiers!). Il suit une nouvelle formation et obtient un diplôme d'agent de sécurité mais ne trouve pas de travail par la suite faute de papiers toujours. Il s'inscrit enfin à la Mission Locale de Méru.

Seuls les refus de la Préfecture de l'Oise de lui accorder un titre de séjour ont fait obstacle à tous ses projets.

Il est grand temps que justice lui soit rendu et que cesse ce véritable acharnement: il a désormais sa vie en France où vivent ses deux frères quand il serait isolé et sans espoir, ni perspective dans son pays d'origine où son père est disparu et sa mère décédée.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons solennellement, **Monsieur Le Préfet**, de faire libérer immédiatement Bréhima, d'abroger l'OQTF émise à son encontre et de rechercher tout au contraire les voies de sa régularisation.

Recevez l'expression de nos sentiments citoyens les plus respectueux mais déterminés et vigilants."

A adresser à : courrier@oise.pref.gouv.fr ou par fax au 03 44 06 11 30